

1990

La jetée de Port Mahon

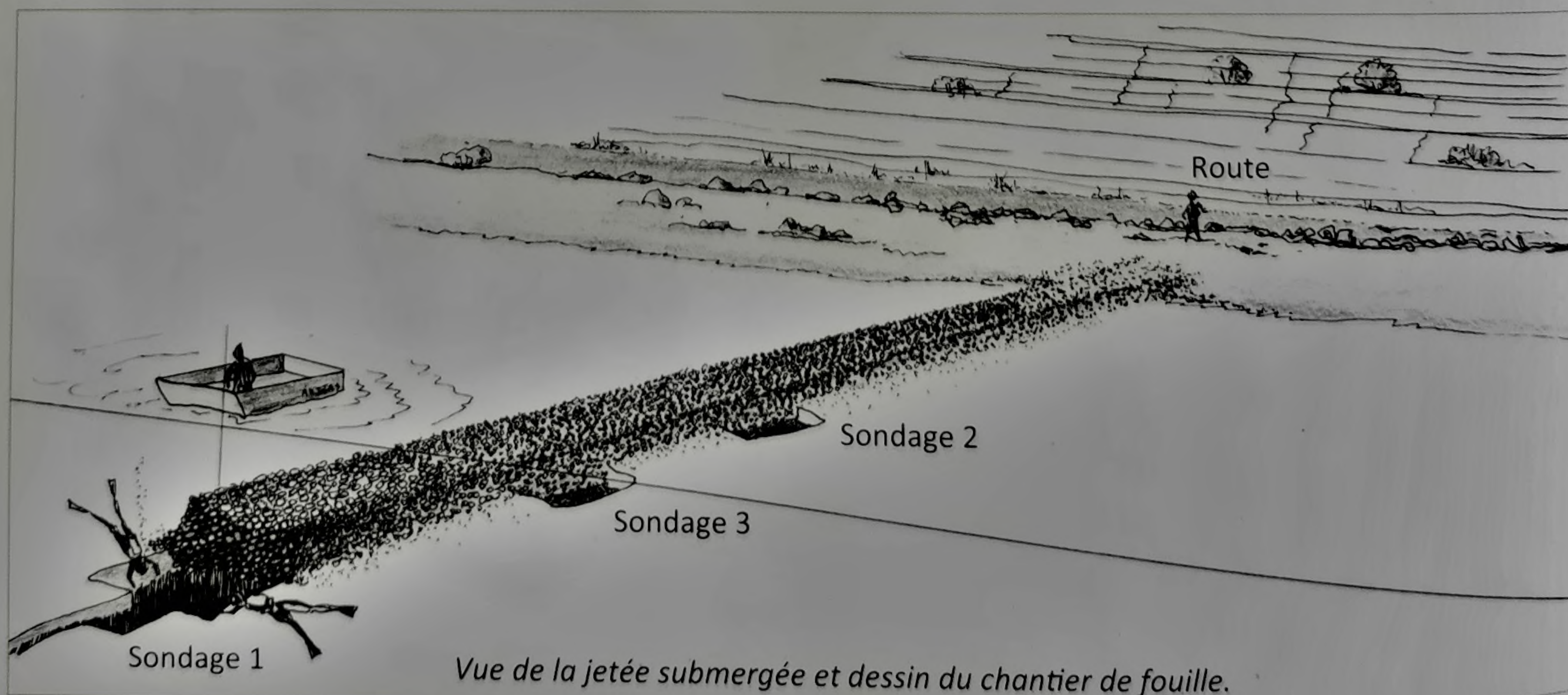


Dans la partie Septentrionale de Sigean, au sommet de son éperon de calcaire blanc, on domine le cap de Port-Mahon. Au nord, avec l'île de l'Aute, il divise la lagune en deux plans d'eau : les étangs de Bages et de Sigean.

A l'est, les presqu'îles de Sainte-Lucie et de la Nadière referment l'horizon marin et c'est par d'étroits méandres que l'échange des eaux se fait avant d'atteindre le grand chenal portuaire de Port-La-Nouvelle ouvert sur la mer.

A l'ouest, ce sont les derniers reliefs des Corbières maritimes qui dessinent l'horizon. Le cap de Port-Mahon qui plonge vers le rivage, est formé des dépôts successifs de sédiments marins qui après des dizaines de milliers d'années ont formé un banc rocheux aux allures de mille feuilles, que des forces tectoniques ont fracturé et surélevé lui donnant l'aspect d'un gigantesque livre entrouvert.

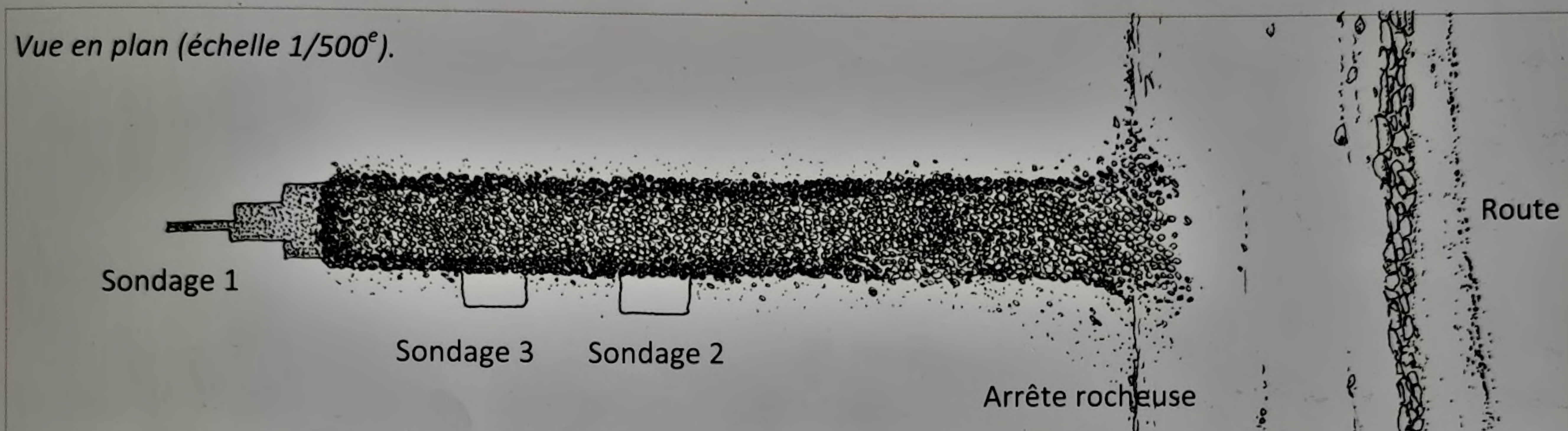
C'est au pied de cette falaise qu'apparaît sous la surface de l'étang, une jetée orientée vers l'ouest, perpendiculaire au rivage et se prolongeant vers le large. Pouvant être submergée par l'action de la transgression marine, l'ouvrage aurait très bien pu être réalisé à une période très ancienne.



Vue de la jetée submergée et dessin du chantier de fouille.

La campagne de fouille subaquatique avait pour problématique la recherche de marqueurs de datation dans le but d'établir le contexte des activités se rattachant à l'ouvrage.

Un premier sondage (sondage 1) a été réalisé à l'extrémité de la jetée située à 40 m du rivage dans 1,80 m de profondeur d'eau. Sa partie supérieure reconnue à 1,40 m sous la surface est composée d'un talus de pierres brutes d'extraction. Sa base repose à -2,40 m sur « un hérisson » de pieux constitués de petits troncs et de branches d'arbrisseaux d'essence locale, chêne vert ou tamaris. Etroitement serrés les uns contre les autres, ce sont des milliers de pieux qui ont été plantés verticalement pour recevoir la première assise de pierres. Cet aménagement de bois qui se poursuit vers l'ouest au-delà de la jetée en pierre, reconnu sur plus de six mètres sans en atteindre les limites, indique peut-être des travaux inachevés, prévus pour le prolongement de l'ouvrage. Cette technique de construction, employée dans les zones humides et marécageuses, a perduré depuis l'antiquité jusqu'à la période moderne.



Ce premier sondage a permis de relever l'architecture de la construction mais n'a cependant fourni aucun artefact susceptible d'apporter des indices de datation. Aussi, deux autres sondages (2 et 3) ont été menés à respectivement 26,50 m et 32,50 m du rivage. La base du talus de pierres est reconnue à -2,00 m et -2,20 m déterminant un faible pendage de l'ancien lit de l'étang. Elle repose sur un mince lit de vase sus-jacent à un lit de coquillage recouvrant le banc rocheux qui prolonge la colline sous le lit de l'étang. Malheureusement, là encore, aucun artefact n'a été mis au jour. Une datation aléatoire peut être proposée d'après les niveaux de submersion de l'ouvrage. En tenant compte de l'horizontalité de la jetée, on estime son affaissement vraisemblable à 0,50 m. Si l'on tient compte de la remontée du niveau de la mer de 0,80 m depuis le changement d'ère, sa construction pourrait dater de cette période? Il semble que nous soyons en présence d'un ouvrage inachevé. L'absence de site archéologique voisin, son exposition au courant et au fort vent d'ouest montre plutôt une fonction occasionnelle de la jetée, peut être pour le chargement de pierres d'extraction en bordure du rivage ?

